

Ce que tu dois savoir !

1 - Pourquoi une Charte Informatique ?

Cette charte est destinée à régler l'utilisation des ordinateurs au sein de ton établissement et cela dans un esprit de confiance.

2 - Quel est le service qui t'est proposé par ton établissement ?

Elle te fournit des matériels informatiques, des logiciels et des outils de communication, dans ses locaux et éventuellement lors de déplacements.

3 - Quelles sont les conditions pour que tu accèdes à ce service ?

Tu dois signer une Charte. L'acceptation de la Charte nécessite l'accord de tes parents ou de la personne détenant l'autorité légale si tu es mineur.

4 - Quelles sont les responsabilités et le rôle de ton établissement ?

Il s'efforce de maintenir le service accessible de manière permanente. Les informations publiées sur le site ou l'intranet de l'établissement seront contrôlées. L'accès à Internet est filtré et contrôlable.

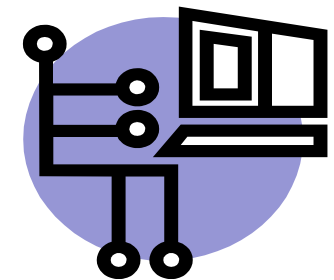


5 - Quels sont tes engagements ?

Tu en as plusieurs :

- Tu t'engages à respecter la législation en vigueur.
- La copie d'oeuvres ou de logiciels est possible uniquement si tu en as le droit.
- Tu peux utiliser les informations tirées de pages web à la condition :
 - de comprendre les informations,
 - de vérifier qu'elles sont vraisemblables,
 - de vérifier que tu as le droit de les utiliser,
 - de les citer dans tes propres documents
- Tu ne peux pas diffuser l'image de quelqu'un d'autre sans avoir obtenu explicitement son autorisation ou celle de ses parents s'il est mineur...
- En effet, la loi française dit que chacun de nous a un droit sur son image, que notre image fait partie de notre vie privée et que nous avons le droit de refuser que notre photo soit publiée sans notre accord.
- Les matériels et logiciels qui te sont confiés ne doivent pas être dégradés.
- Fais bien attention : lorsque tu accèdes à un service Internet, tu ne donnes jamais ton nom, ton adresse, ta photo, sans l'autorisation de l'adulte référent.

- Les adultes te donneront des instructions qu'il te faudra suivre et il ne faudra pas hésiter à leur signaler les problèmes que tu pourrais rencontrer.
- L'utilisation de ta messagerie électronique et l'accès à Internet doivent se faire en présence d'un adulte dans le cadre éducatif et pédagogique et non pour des usages personnels.
- Tu devras utiliser un vocabulaire respectueux dans tes messages.
- La connexion est interdite sur des sites pornographiques, xénophobes (qui poussent à haïr l'autre parce qu'il n'a pas la même origine que toi), antisémites (c'est-à-dire qui te poussent à haïr l'autre parce qu'il est juif), discriminatoires (qui te poussent à haïr un groupe précis de personnes tels que par exemple les homosexuels), qui vanteraient la consommation de substances interdites.
- Tu es informé(e) que des contrôles peuvent être effectués sur ta messagerie.



6 - En cas de non-respect de la Charte, quelles sont les sanctions possibles à ton encontre ?

L'utilisation des ordinateurs peut t'être interdite et des sanctions peuvent être applicables selon le règlement intérieur de ton école et le code pénal.

7 - Tu as perdu ton mot de passe, que dois-tu faire ?

Tu dois t'adresser à l'animateur ou au professeur référent dans ce domaine au sein de ton établissement.

8 - Est-ce que tu peux télécharger ce que tu veux (fichiers, musiques, MP3, vidéo ...) ?

En tant qu'élève, tu ne dois utiliser l'informatique que dans le cadre de ton travail scolaire et tu ne dois pas effectuer de téléchargements illégaux.

9 - Si tu as un blog personnel, peux-tu l'alimenter et le consulter à l'école ?

Non, car cela sort du cadre du travail scolaire au sein de ton établissement.

10 - Peux-tu dialoguer sur MSN ou autre service équivalent dans ton école ?

Non, sauf dans le cadre d'une activité pédagogique.

11 - Tes mails personnels, peux-tu les lire de ton école ?

Non, tu n'as pas le droit de lire des mails personnels lorsque tu es à l'école.



Pour plus d'informations, voici quelques liens utiles :

droitdunet.fr (rubrique juniors)

cnil.fr (rubrique juniors)

Signature de l'élève

Utilisation de l'informatique au collège/lycée



L'informatique est un outil fantastique

Sachons l'utiliser